

Nombre de conducteurs impliqués dans un accident selon la nature des dommages, le sexe et l'âge, Québec et régions administratives

Nature des dommages

Accident mortel	Accident où au moins une victime est décédée dans les 30 jours suivant l'accident.
Accident graves	Accident où au moins une victime a été hospitalisée (il n'y a pas eu de victime décédée).
Accident légers	Accident où aucune victime n'est décédée ou n'a été hospitalisée, même si les blessures ont pu nécessiter des traitements chez le médecin ou dans un centre hospitalier.
Accident avec dommages corporels	Comprend les accidents mortels, les accidents graves et les accidents légers.
Accident avec dommages matériels seulement	Inclut tous les accidents rapportés dont l'ensemble des dommages a été estimé à plus de 1 000 \$ du 15 juillet 1999 jusqu'au 17 mars 2010 et à plus de 2 000 \$ depuis le 18 mars 2010, et ce, sans égard aux autres conditions qui régissent l'obligation de rapporter l'événement depuis juillet 1999.